

Déclaration commune de représentants des personnels des fédérations de l'éducation FSU, FO, CFDT, UNSA des élus, des parents FCPE, des DDEN, des associations complémentaires de l'école publique au CDEN du 17 février 2012.

« Les membres du CDEN de l'Oise alertent solennellement les pouvoirs publics et l'opinion sur les conséquences des nouvelles suppressions de postes dans l'éducation nationale programmées pour la rentrée scolaire 2012. Les conditions de travail de tous, élèves et personnels seront encore une fois gravement dégradées. Ce sont plus de 150 postes qui seront supprimés dans les écoles et établissements de notre département.

En effet, 83,25 postes seront supprimés dans le premier degré, 10,72 postes supprimés dans les collèges; 11,16 postes supprimés dans les lycées généraux et technologiques ; 46,41 postes supprimés dans les lycées professionnels et les services administratifs ne seront pas épargnés avec 14 postes supprimés au niveau académique.

Une fois encore, nous allons assister à un recul de la scolarisation des moins de 3 ans. Entre 2002 et 2011, cette scolarisation est passée globalement de 19,29% de la cohorte à 4,68%. En éducation prioritaire, nous assistons à un effondrement similaire puisque dans la même période, cette scolarisation est passée de 28,67% à 12,68%. Il est à déplorer que cette scolarisation ne soit plus un axe prioritaire du projet rectoral. L'enseignement privé ne s'y est pas trompé et bénéficie de cet effet d'aubaine puisque 3 classes de moins de 3 ans hors contrat y sont implantées.

L'éducation prioritaire est, elle aussi, particulièrement touchée avec dans les écoles 9 propositions de fermetures R 2012 pour 3 propositions d'ouverture et 9 situations à suivre. Les collèges qui accueilleront une centaine d'élèves en plus vont perdre globalement 4 postes alors que 13 fermetures touchent les collèges ECLAIR. 4,5 postes de soutien et d'accompagnement (ESAP) sont également supprimés, remettant en question des actions spécifiques concourant à la réussite scolaire.

Hors éducation prioritaire, ce sont 51 propositions de fermetures pour 10 propositions d'ouvertures et 10 situations à suivre dans les écoles. Les collèges hors EP perdent plus de 6 postes. Ces fermetures pénalisent particulièrement les petites structures, notamment les écoles maternelles dans le premier degré, et auront pour conséquences des organisations pédagogiques défavorables. De même, en collège, l'augmentation des effectifs de plus de 500 élèves se fera avec des moyens en baisse. Cela se traduira par l'augmentation des effectifs moyens par division. Les dédoublements de divisions pour certains enseignements spécifiques ne seront plus possible. Nous dénonçons une dégradation de conditions de travail pour les élèves et pour les personnels, avec notamment le poids des heures supplémentaires et des services partagés pour les enseignants du second degré.

Plus généralement, des missions fondamentales sont mises à mal :

- le remplacement par la fermeture de 8 supports vacants (5 brigades formation pour les Professeurs des Ecoles Stagiaires et 3 postes vacants) alors que le recrutement de 15 personnels précaires est programmé,
- l'aide aux élèves à besoins spécifiques par la fermeture de 24 supports RASED (12 E et 12 G),
- le secteur médico-social par la fermeture de 8,5 postes en CMPP, services et établissements spécialisés,
- la formation initiale et continue des enseignants. La fermeture de 2 postes de conseillers pédagogiques départementaux en arts visuels et en éducation musicale interroge sur la conception d'une école qui perdrait de vue, au-delà de la transmission des savoirs, son devoir de former les citoyens de demain,
- la fermeture de l'équivalent de 6 postes par récupération de décharges exceptionnelles de direction.

Tous ces choix contribuent à creuser les inégalités entre les élèves, entre les écoles, les établissements et les territoires. Les familles les plus fragilisées et leurs enfants seront les premières victimes des orientations budgétaires. D'autre part, cette nouvelle dégradation des conditions d'enseignement dans le service public d'éducation risque de détourner des familles vers l'école privée.

Pour toutes ces raisons, des membres du CDEN de l'Oise soutiennent les mobilisations en cours dans notre département et qui réunissent parents d'élèves, personnels, élus, citoyens contre ces suppressions de postes.

Nous invitons chacun à agir pour :

- le droit à l'éducation et à la réussite pour tous avec un souci d'équité nationale,
- le droit, pour chaque enfant, d'être en difficulté à un moment donné de sa scolarité et de pouvoir être aidé dans l'école,
- le droit pour chaque élève à bénéficier des conditions nécessaires à son développement personnel, à son enrichissement culturel et à sa formation pour pouvoir devenir un citoyen autonome et responsable,
- la fin d'une politique d'Éducation Nationale qui sacrifie ceux qui pourtant ont plus particulièrement besoin de l'école.

Par la grève, le 31 Janvier, les personnels de l'enseignement ont exigé le retrait du projet de décret sur l'évaluation qui menace le statut des enseignants et l'annulation des suppressions de postes. Cette exigence doit être entendue : le ministre doit maintenant retirer son projet de réforme de l'évaluation des enseignants, annuler les suppressions de postes.

Nous, membres du CDEN de l'Oise, rappelons notre exigence de priorité absolue pour le Service Public d'Éducation et ses missions. Soucieux de l'avenir de l'école publique et de la réussite de tous les enfants, nous demandons l'arrêt des suppressions de postes et la restitution de ces postes dans les écoles et établissements scolaires, le maintien des postes de remplaçants, d'ESAP, de conseillers pédagogiques, des postes mis à disposition du secteur médico-social, le maintien des dispositifs RASED et le développement des postes spécialisés, la restitution des postes mis à disposition des associations complémentaires de l'école, la transformation des heures supplémentaires en heures postes, des recrutements à la hauteur des besoins de tous les élèves.

Une autre politique éducative est nécessaire. Les déficits publics et la dette sont le résultat des choix du gouvernement. D'autres choix sont possibles ».